

l'avis du ministre sur l'exécution des travaux nécessaires dans cette localité.

L'hon. J. D. REID: Nous avons reçu une pétition des habitants de la localité qui demandent un nouveau brise-lames à Port-Maitland. Nous en avons déjà un, mais il n'est pas convenable. Par suite de nos lourdes dépenses, nous avons décidé que nous demanderions à la population d'attendre encore un an pour obtenir un nouveau brise-lames. Nous réparerons l'ancien dans le courant de l'année. Le département a l'intention d'étudier le projet tout entier et d'obtenir une évaluation pour demander un crédit à la prochaine session de la Chambre.

Service des côtes et des phares. — Nouveau montant pour payer une pension du Gouvernement au pilote Joseph Eugène Lachance, \$300.

M. PARENT: Quelle est la politique du Gouvernement au sujet du paiement des pensions aux pilotes? Je comprends qu'un pilote âgé de soixante-cinq ans est forcé de quitter le service et qu'il reçoit une pension. Cette politique est-elle adoptée par le Gouvernement?

L'hon. M. BALLANTYNE: Le district de pilotage de Québec est le seul au Canada où les pilotes obtiennent une pension quelconque. C'est une vieille convention conclue quand M. Brodeur était ministre de la Marine.

M. PARENT: Je suis informé que dans certains cas le département a décidé qu'à l'âge de soixante-cinq, les pilotes doivent se retirer du service et que dans quelques cas il a donné des pensions à des hommes de soixante-neuf et soixante-dix ans. Je voudrais savoir s'il y a une politique définie à ce sujet ou si le département peut accorder la pension à un homme à un âge quelconque?

L'hon. M. BALLANTYNE: L'âge auquel un pilote est supposé avoir sa pension est soixante-cinq.

L'hon. MACKENZIE KING: L'honorable député de Queens (I.P.-E.) (M. Sinclair) m'a prié quand ce crédit serait présenté, de demander au ministre d'avoir l'obligeance de lui envoyer une copie de toutes les pétitions, correspondances, dépêches et recommandations adressées par les fonctionnaires du Gouvernement ou d'autres personnes au sujet de la construction d'un phare à Little Sands, I.P.-E., cette année. Il demande aussi que le ministre lui envoie le nom et le salaire du gardien du phare à Little Sands, I.P.-E., la date de

sa nomination, les noms des autres candidats à la position et le nom ou les noms des personnes qui ont recommandé la nomination du titulaire actuel.

L'hon. M. BALLANTYNE: Oui, je serai très heureux de faire envoyer immédiatement ces renseignements.

Commission des achats. — Salaires et divers, \$90,000.

M. ARCHAMBAULT: Qu'est-ce que cette commission des achats?

L'hon. J. D. REID: C'est la commission des achats dont sir Hormisdas Laporte est le président et il y a deux ou trois membres dans la commission.

M. ARCHAMBAULT: Est-ce une commission d'achats pour tous les départements?

L'hon. J. D. REID: C'est une commission des achats pour tous les départements. Elle a été organisée pendant la guerre. A l'origine, sir Edward Kemp était président et il y avait aussi comme membres M. Gault et sir Hormisdas Laporte. Maintenant, sir Edward Kemp et M. Gault ne sont plus membres et il y en a deux autres à leur place. . .

M. ARCHAMBAULT: C'est une commission des achats de guerre?

L'hon. J. D. REID: C'était la commission des achats de guerre. Nous ne l'appelons pas ainsi maintenant, mais seulement la commission des achats.

L'hon. MACKENZIE KING: Le Gouvernement a présenté un bill pour former une commission des achats et le premier ministre a déclaré qu'il n'avait jamais pensé qu'un bill était plus nécessaire que celui-là. L'honorable ministre peut-il nous apprendre pourquoi on n'a pas procédé avec le bill?

L'hon. J. D. REID: Les honorables membres de la gauche nous ont fait tellement d'opposition que nous n'avons pas voulu prolonger la session et nous allons travailler avec la commission actuelle jusqu'à la prochaine session.

L'hon. MACKENZIE KING: Cette commission n'exerce de juridiction sous l'empire d'aucune loi adoptée par le Parlement?

L'hon. M. REID: La commission continue d'exister par décret du conseil et elle accompli le même travail que par le passé. Tous les achats sont effectués par l'intermédiaire de cette commission.